

SEPONVER™



Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 07-04-2022

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins et ovins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, traitement des infestations par les parasites suivants :

Nématodes gastro-intestinaux hématophages :

Haemonchus contortus
Haemonchus placei
Bunostomum phlebotomum
Œsophagostomum radiatum

Trématodes :

Fasciola hepatica (adultes, formes immatures à partir de 4 semaines)

Chez les ovins, traitement des infestations par les parasites suivants :

Nématodes gastro-intestinaux hématophages :

Haemonchus contortus
Chabertia ovina (adultes et immatures)

Trématodes :

Fasciola hepatica (adultes, formes immatures à partir de 4 semaines)

Larves d'Oestres :

Œstrus ovis (larves L1, L2 , L3)

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

10 mg de closantel par kg de poids vif, en une administration, par voie orale.

Respecter la dose prescrite.

Bien agiter la suspension avant utilisation pour une bonne homogénéité du produit.

Utiliser un pistolet doseur propre et correctement étalonné.

Chez les brebis dont le lait est destiné à la consommation humaine, la spécialité doit être administrée au moment du tarissement.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :

Closantel (sf sodique dihydratée) 50 mg

Principes actifs / Molécule

Closantel

Forme pharmaceutique

Suspension

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour les productions bovine et ovine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Bovins :

- Viande et abats : 55 jours.

- Lait : ne pas administrer aux bovins producteurs de lait pour la consommation humaine y compris durant la période de tarissement. Ne pas utiliser durant la seconde moitié de la gestation chez les génisses qui sont destinées à la production de lait pour la consommation humaine.

Ovins :

- Viande et abats : 55 jours.

- Lait:

Chez les brebis : 34 jours après l'agnelage si la période sèche est d'au moins 90 jours.

4 mois après le traitement si la période sèche est inférieure à 90 jours.

Chez les agnelles :

34 jours après l'agnelage si la période entre le traitement et l'agnelage est d'au moins 90 jours.

4 mois après le traitement si la période entre le traitement et l'agnelage est inférieure à 90 jours.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaire interne.

Propriétés pharmacodynamiques

Le closantel est un antiparasitaire de la famille des salicylanilides.

Les salicylanilides sont des ionophores à protons qui agissent comme des découpleurs spécifiques de la phosphorylation oxydative mitochondriale perturbant ainsi le métabolisme énergétique du parasite. La structure chimique des salicylanilides est caractérisée par la présence d'un proton instable. Ce sont des molécules lipophiles qui permettent le passage de protons à travers les membranes, en particulier de la membrane mitochondriale interne.

Le closantel est actif sur les formes immatures âgées de plus de 4 semaines et sur les adultes de *Fasciola hepatica*, sur les stades larvaires et adultes d'*Haemonchus contortus*, y compris sur les souches résistantes au benzimidazoles et sur les larves d'*Oestrus ovis* stades L1, L2, L3.

Un traitement permet de protéger des réinfestations contre *Æstrus ovis* pendant 6 semaines.

Propriétés pharmacocinétiques

L'absorption du closantel peut être influencée par la prise d'aliments. Le closantel est fortement lié et vraisemblablement de manière irréversible aux protéines plasmatiques.

Les concentrations tissulaires en closantel sont bien inférieures aux concentrations plasmatiques.

L'élimination se fait habituellement sous forme inchangée majoritairement au niveau des fèces (80 % de la dose en 8 semaines).

La demi-vie d'élimination est d'environ 2 à 3 semaines chez le mouton et 1 à 3 semaines chez les bovins.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue à la substance active.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des réactions d'hypersensibilité ont été rapportées dans de très rares cas sur la base de l'expérience acquise en matière de sécurité après la commercialisation.

La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000, y compris les cas isolés).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le poids de l'animal doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Éviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.

En cas d'ingestion accidentelle chez l'homme, une cécité temporaire, des nausées et des vomissements peuvent survenir. Consulter immédiatement un médecin.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Les études chez les animaux de laboratoire n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène ou fœtotoxique du closantel.

L'innocuité du médicament chez les bovins n'a pas été établie en cas de grossesse et d'allaitement ; l'utilisation du médicament pendant la gestation et l'allaitement devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

L'utilisation de la spécialité chez la brebis pendant la gestation est possible.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Pour des doses 3 fois supérieures à la dose recommandée, les ovins peuvent présenter une perte d'appétit et des signes d'abattement. Cécité, hypotonie, tétraplégie ou mort peuvent survenir à partir de 3 fois la dose préconisée.

Aucun effet indésirable n'a été observé chez les bovins après l'administration de la spécialité à des doses 4 fois supérieures à celle recommandée. En cas de surdosage plus important peuvent apparaître les effets suivants : faiblesse, anorexie, baisse de l'acuité visuelle et incoordination.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 2 mois.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés selon les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

ELANCO
HEINZ-LOHMANN-STRASSE 4
27472 CUXHAVEN
ALLEMAGNE

Classification ATC Vet

- QP52AG09

Laboratoire



ELANCO FRANCE
Crisco Uno, Bâtiment C,
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres, France
Tél : 01.55.49.35.29
<http://www.elanco.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5195635 8/1989

Date de première autorisation

1989-09-27

Présentation et quantité

SEPONVER™ Boîte de 1 flacon de 1 litre et de 1 bouchon à vis avec embout

Code GTIN : 05420036934943

SEPONVER™ Boîte de 1 flacon de 5 litres et de 1 bouchon à vis avec embout

Code GTIN : 05420036934967

SEPONVER™ Boîte de 1 flacon de 2,5 litres et de 1 bouchon à vis avec embout

Code GTIN : 05420036901389